

Résumé des Ateliers IRENA organisés du 30 juin au 1^{er} juillet 2008

Sur invitation du Gouvernement fédéral allemand, une centaine de représentants de plus de quarante pays se sont réunis durant deux journées à Berlin dans le cadre d'ateliers préparatoires, afin de mettre sur pied le programme de travail initial ainsi que les statuts et les mécanismes de financement de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA).

Ces ateliers qui marquent un grand pas en avant dans la création de l'IRENA, précèdent la dernière phase préparatoire. Réitérant l'importance de la création de l'IRENA, reconnue lors de la conférence préparatoire d'avril 2008, les participants se sont mis d'accord sur l'objectif commun de créer l'IRENA le plus rapidement possible afin qu'elle devienne la première agence internationale pour les énergies renouvelables.

L'Atelier I s'est penché sur le programme de travail initial ainsi que sur les articles II et V des statuts ayant trait aux objectifs, aux définitions et aux activités de l'agence. L'Atelier II, quant à lui, a abordé la question des statuts et des mécanismes de financement de l'IRENA, et a défini, dans les grandes lignes, la structure de fonctionnement de l'Agence.

Il a été décidé de créer trois organes principaux (l'Assemblée, le Conseil et le Secrétariat) auxquels s'ajouteront des organes subsidiaires, tout en soulignant la volonté d'établir une distinction claire entre les deux groupes. Aux yeux des participants, l'adhésion à l'Agence doit être la plus large possible et les procédures d'admission de nouveaux membres et observateurs doivent être aussi rapides qu'il se peut. Il faudra encore discuter pour savoir si l'adhésion d'organisations internationales est possible et si des entités privées ou des états peuvent se voir accorder le statut d'observateurs.

Neuf activités principales ont été identifiées à titre d'orientation initiale : les détails les concernant seront examinés dans le cadre d'un processus dynamique faisant appel aux commentaires et aux contributions des représentants nationaux. Ces grandes activités initiales incluent le développement des compétences clés de l'Agence et l'offre de conseils en matière de politiques à suivre. Tous sont d'avis que l'IRENA n'a pas vocation à être une agence de financement, mais qu'elle jouera un rôle de conseil auprès des membres pour les aider à obtenir un soutien financier. Le secteur privé a fait l'objet d'une attention toute particulière puisque l'accent a été mis sur une politique d'intégration et une approche pratique.

Lors de la phase initiale, on s'attachera avant tout à dresser un bilan du savoir existant et des activités pertinentes, ainsi qu'à assurer la coordination avec d'autres institutions. Dans ce contexte, les débats se sont en grande partie concentrés sur la coopération et la communication entre l'IRENA et les autres organisations et réseaux existants. En effet, ces entités jouent un rôle important et offrent une vaste gamme d'opportunités à l'Agence. L'IRENA viendra compléter le travail déjà effectué par les nombreuses entreprises, organisations non gouvernementales et autres, dans ce domaine. De ce fait, il faut s'attendre à une intensification de la communication et des consultations avec ces organisations dans

les mois à venir (été/automne 2008). D'autre part, une vaste discussion a été lancée au sujet des normes. Cela restera une question importante pour l'Agence qui devra tenir compte des éventuelles conséquences que les recommandations en matière de normes peuvent avoir sur les pays.

Pour ce qui est des statuts, un accord général a été dégagé sur le contenu principal. Le libellé exact doit encore être rédigé en s'appuyant sur les contributions faites au cours des ateliers ainsi que dans les commentaires écrits.

La discussion sur les questions financières s'est concentrée sur la question des contributions volontaires ou obligatoires. Tous les participants étaient d'accord pour dire qu'il est nécessaire que l'Agence se dote d'un budget régulier afin de pouvoir opérer efficacement. Tous soulignent néanmoins que les contributions volontaires joueront un rôle essentiel pour renforcer le budget de l'IRENA. Pour ce qui est du budget ordinaire de l'organisation, une grande partie des participants sont en faveur d'adopter l'échelle utilisée aux Nations-Unies. Les participants souhaitent que l'on tienne compte des différents niveaux de développement des pays et que les décisions relatives au budget soient guidées par les besoins financiers tels qu'ils apparaissent eu égard aux activités planifiées.

Pour ce qui est de la phase intérimaire (entre la conférence de signature et l'entrée en vigueur du traité), deux options pour d'éventuelles structures intérimaires ont été envisagées : une Assemblée provisoire (sur la base de l'article 25 de la Convention de Vienne) et une Commission préparatoire. Il est ressorti clairement de la discussion que l'IRENA devrait voir le jour au plus tôt et que la structure intérimaire devrait durer le moins possible. Toutefois, il est nécessaire de continuer à clarifier et à examiner les bases juridiques nationales et internationales sur lesquelles l'IRENA peut s'appuyer pour démarrer ses activités en attendant l'entrée en vigueur du traité fondateur. On a demandé aux pays participants de vérifier leur réglementation nationale et de communiquer les résultats de leurs recherches ainsi que leurs suggestions à l'Allemagne. En outre, tous les participants étaient d'accord pour dire que l'on a besoin de mécanismes spécifiques pour le budget initial, afin que les activités puissent être lancées sans attendre.

Un certain nombre de pays ont fait connaître leur disposition à accueillir le siège de l'Agence. Un système équitable et transparent sera mis en place pour la désignation du siège, sur la base de critères qui seront établis conjointement. Il en ira de même pour le processus de sélection du Directeur Exécutif de l'Agence.

Tous les documents concernant les ateliers préparatoires sont disponibles sur le site www.irena.org.

Voici le calendrier fixé pour les prochaines étapes conduisant à la création de l'IRENA :

- **Avant le 10 août:** l'Allemagne enverra les documents révisés (statuts et programme de travail) aux gouvernements intéressés.
- **Avant le 12 septembre:** les gouvernements intéressés renverront par écrit leurs commentaires sur les documents révisés.
- **Avant le 26 septembre:** l'équipe de coordination incorporera les commentaires et enverra la version consolidée aux gouvernements intéressés.
- **Fin octobre:** la dernière conférence préparatoire ayant pour objectif de mettre la touche finale aux statuts se tiendra dans un des pays partenaires (vraisemblablement l'Espagne ou le Danemark). Les détails quant à la date et au lieu de cette réunion seront communiqués en temps voulu.
- **Début novembre:** les statuts définitifs/consolidés seront envoyés à tous les états membres des Nations Unies en les invitant à la Conférence de signature du traité et de création de l'Agence.

- **Fin janvier – début mars:** conférence de signature du traité et de création l'Agence.

Notez qu'étant donné le calendrier très serré, les échéances devront absolument être respectées.